

BE - Compte-rendu de la réunion du jeudi 23 janvier 2025 à 10 heures.

Étaient présents : Georges BARATS (Vice-Président) - Maité LAHERANNE (Trésorière)
- Jean-Michel BRUGIDOU - Sophie LACARRERE - Dominique BOULIN (Secrétaire) -
Alain CARDONNE - Brigitte GRACIA

Absent excusé : Alain VERDIER (Président)

En l'absence du président, Georges BARATS, vice-président, préside la réunion

Selon l'ordre du jour

I. Approbation du dernier PV

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du dernier corrigé.

II. Les finances

Maité L. nous présente un tableau comparatif des réalisations au 30 juin 2024, au 31 décembre 2024, au 31 décembre 2023 et du budget 2025.

La situation est plutôt bonne malgré des difficultés au niveau des compétitions.

La trésorerie est soutenue par l'augmentation du tarif de la licence.

III. Les compétitions.

En compétition par équipes la situation est mauvaise mais pas dramatique.

Globalement on a perdu quelques équipes dans les épreuves dont les inscriptions sont terminées. Mais il en reste plusieurs à venir.

En compétition par paires, c'est également mauvais, mais là, il reste moins de compétitions à venir que par équipes.

La chute de la participation aux compétitions de performance est importante. La participation aux épreuves de challenge est également en forte baisse, principalement sur la « côte ».

En challenge /2 la participation aux finales nationales en simultanées ne justifie plus d'avoir 2 centres (Pau et Biarritz). En les regroupant, on risque de perdre quelques joueurs, mais le coût sera divisé par 2 et on sera gagnant financièrement.

Le BE se déclare favorable à cette solution pour le 2^{ème} trimestre 2024/25 du 29 mars.

Il faudrait organiser un petit « goûter » pour attirer les joueurs. **Sophie L.** va s'en occuper.

IV. La réunion d'arbitrage.

La décision d'imposer une caution de 50 € (pour le 4) et de 20 € (pour le 2) en cas d'appel abusif à la commission d'appel a eu comme conséquence qu'une seule commission a été réclamée depuis le début de l'année.

La réunion s'est bien déroulée mais aucune réponse n'a été apportée à la demande de révision de la rémunération des arbitres.

Un point particulier a été abordé : Lorsqu'il y a 2 finales de ligues en semaine, sur 1 jour chacune, on compte (2 x 2) séances. Lorsque la finale de ligue se situe en week-end sur 2 jours, on compte (2 + 1) séances. **Franck BUSSELIER** demande que les week-ends comptent aussi pour 4 séances. **Alain V.** est d'accord mais avec un total des 4 séances identique à celui des 3 qu'il y avait avant.

Franck B. a remis à **Sophie L.** un tableau des arbitrages pour toutes les compétitions à venir, fédérales ou de comité. Jean-Michel B. estime que les compétitions de Comité appartiennent au Comité qui pourrait organiser leur arbitrage directement.

V. La Maison du Bridge

Rien ne se passe. Les mesures dilatoires mises en place par **Olivier DICHARY** sont efficaces car elles réussissent à bloquer la situation.

Sophie L. nous signale que l'état du bâtiment se dégrade de manière importante. Si on attend encore longtemps, la situation risque d'être irréparable. **Alain C.** nous fait part d'une réflexion de **Fernand DUPLAN** qui pense que **Françoise LEJUSTE** pourrait essayer d'être plus agressive !

VI. Le Développement.

Plusieurs points sont abordés par **Brigitte G.**

- Mont de Marsan demande d'organiser une journée d'animation pour 16 élèves sur le thème « la découverte du bridge » dans le cadre des cours de mathématiques. **Alain MEUNIER** cherche des personnes pour les encadrer : Il devrait y avoir 2 montois et 2 dacquois. Pau veut bien fournir 4 joueurs et demande la pris en charge du déplacement d'une voiture.

- Une équipe de cadet palois sera présent au festival d'hiver de Biarritz. L'aller ne pose pas de problème en train. Mais il n'y en a pas pour le retour. Il faudra organiser du covoiturage pour le retour.
- **Brigitte G.** n'a pas pu aller à la réunion développement de mardi dernier. Il a été question du grand tournoi « parrainez un ami » organiser par la fédération le 9 mars prochain. Il faudra voir, sachant que le problème sera surtout de faire venir les joueurs à Sarpourenx !
- La nouvelle responsable du développement à la fédération, Séverine WAGNER se propose de venir à notre prochain CR pour rencontrer les responsables développement de nos clubs ! Il faudrait faire venir également des personnes susceptibles éventuellement de remplacer Brigitte G. (**Éric CHENE**).

VII. Questions diverses

Quelques questions sont abordées :

- L'organisation des D1 et D2 le week-end du 1^{er} et 2 février.
- La fédération nous propose des jeux de cartes à 0,95€ sans les frais de port. Nous les avons à 1,01€ frais de port compris par La Bridgeur. Cette proposition n'est donc pas intéressante.
- Le mauvais état des fauteuils et des écrans de la Maison du Bridge. **Maïté L.** a peut-être une solution. Elle va se rapprocher d'une association de Sauveterre de Béarn qui fait ce genre de travaux.
- Nous avons le 1^{er} projet de calendrier pour l'année prochaine. Mais il y aura sûrement et rapidement des modifications.
- **Dominique B.** sera absente lors du prochain CR, pour cause de voyage. Qui fera le compte-rendu ?

La réunion se termine à 12 heures 30. Une réunion du BE est fixée :

Le jeudi 20 mars 2025, avant le CR à 15 heures

Une autre réunion pourra être programmée auparavant si **Alain V** le demande.